

les cahiers de

# *l'école*

démocratique

vers l'école commune



*Programme pour un enseignement  
démocratique en Belgique • Aped 2006*



programme en 10 points

vers l'école  
commune

«Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas.

C'est parce que nous n'osons pas qu'elles semblent difficiles.»

**Sénèque**

## **VERS L'ÉCOLE COMMUNE**

*Programme pour un enseignement démocratique en Belgique*  
*Aped, 2006*

### **Avant-propos**

L'APED vient de fêter ses dix ans d'existence. Dix années à dénoncer, entre autres, la catastrophe scolaire belge : une inégalité record, causée principalement par un cruel manque de moyens dans le fondamental, une sélection précoce en filières hiérarchisées et un système d'enseignement d'essence libérale (puisque fondé sur la double liberté de l'offre et de la demande et sur le dogme de la concurrence).

Si nous sommes largement reconnus pour nos analyses critiques, nos interlocuteurs nous interrogent avec une insistance croissante : « Vous critiquez le système. Très bien. Mais que proposez-vous ? »

Le programme qui suit a pour ambition de répondre à cette question. Sans tabou. Au risque de « secouer le cocotier ». En effet, si l'on veut vraiment réduire la fracture scolaire et permettre à chaque jeune de s'appropriier les savoirs et les compétences qui donnent force pour comprendre le monde et le rendre plus juste, alors il faudra bien ébranler quelques-unes des « contraintes historiques » de l'école belge.

Les grands axes de nos propositions sont indispensables et indissociables. Par contre, nous ne sommes ni exhaustifs ni omniscients dans le détail de leur mise en œuvre.



## **Des constats qui heurtent de front notre vision de l'école**

A nos yeux, l'école obligatoire peut être un formidable levier pour comprendre le monde, pour le rendre plus juste, elle est un instrument d'émancipation collective. Il s'agit, comme disait Célestin Freinet d'«

aider à la naissance d'un homme qui saura lutter pour une société dont la liberté, la justice, la fraternité et le travail désaliéné seront les fondements, une société d'où aura été bannie l'exploitation de l'homme par l'homme. »

L'école doit aussi être un lieu d'émancipation individuelle, d'éducation et de socialisation. Chaque enfant doit y développer ses talents tout en devenant un être social. Nous avons l'intime conviction que, mis à part le très faible pourcentage d'enfants souffrant de handicaps mentaux particuliers, tous sont capables d'accéder aux savoirs et aux compétences de l'enseignement général et polytechnique de base que nous prônons. Moyennant, bien sûr, une réforme progressive de l'école.

Tous capables, pas tous les mêmes, bien sûr.

Ce qui précède suppose que l'école respecte les droits de l'enfant, les droits de l'élève. Le droit d'apprendre, le droit aux explications, à l'aide, à l'écoute, mais aussi celui de vivre, de s'exprimer, de jouer, d'avoir du temps pour soi, sans être soumis à un stress permanent; le droit d'être assis sur des bancs confortables, dans des locaux agréables, d'avoir des repas convenables, etc.

L'école actuelle est loin d'atteindre tous ces objectifs.

Non seulement, elle ne « sort » pas beaucoup de citoyens aptes à comprendre le monde et à s'y engager, mais aussi, pire, c'est l'idée inverse qui s'y impose: les jeunes devraient, paraît-il, accepter le monde tel qu'il est

programme en 10 points

vers l'école  
communale

et apprendre à s'y adapter. Accepter l'inégalité toujours plus scandaleuse entre une minorité de nantis et une majorité de populations réduites à survivre ? Accepter des conditions de travail de plus en plus dérégulées ? Accepter le saccage de l'environnement ? Tolérer l'intolérable ? A nos yeux, l'école ne peut être complice d'un tel désastre.

Si nous centrons notre attention sur les enfants des milieux populaires, force est de constater que l'inégalité sociale dont ils sont victimes se prolonge et se renforce à l'école. Dès l'enseignement maternel, il en est ainsi, dans chaque classe, entre les classes au sein d'un même établissement, ou encore entre différentes écoles. Dans le secondaire, la ségrégation est structurellement organisée et amplifiée par les filières (général, technique, professionnel). Cette injustice est renforcée par le libéralisme de notre système scolaire (son organisation en quasi-marché et la concurrence entre écoles et réseaux). En d'autres termes, ce sont les tares du capitalisme qui se voient appliquées et reproduites par l'école. Il y a aussi ces pratiques pédagogiques qui font la part belle à un rapport au savoir typique des classes sociales et/ou intellectuelles aisées. Et ce n'est pas tout : trop d'enfants d'origine populaire sont orientés vers l'enseignement spécial. On parle de surcroît de jeunes réputés « non scolarisables ». Ne jetons pas la pierre aux enseignants : ils sont trop peu nombreux et manquent de temps pour permettre à tous les jeunes de réussir et d'intégrer dans leur vie et leur pratique ce qu'ils ont appris à l'école.

Chez un nombre non négligeable d'enfants, l'échec scolaire ou le redoublement (ou la crainte de l'échec et du redoublement) provoquent une réelle souffrance. La pression de l'évaluation, la pression à la « réussite scolaire », est parfois excessive. Trop d'élèves viennent à l'école avec des pieds de plomb, s'interrogent sur le sens de ce qu'ils viennent y faire,

manquent de « motivation ». La taille moyenne des établissements, en augmentation constante depuis vingt ans, n'arrange rien : les écoles-mammouths deviennent des écoles-casernes. Et les enseignants, particulièrement dans les écoles où se concentrent les difficultés, voient leur métier devenir de plus en plus pénible. Une lourdeur amplifiée par des programmes trop souvent incohérents, illisibles et -paradoxalement- peu ambitieux (surtout dans le qualifiant). Il n'est pas inutile de noter combien la souffrance des élèves participe de celle des professeurs ... et inversement. Pour clore ce réquisitoire, soulignons le coût social - et financier - de tous ces jeunes qui décrochent d'un système scolaire aussi catastrophique !

Mais restons-en là des constats négatifs. D'autres publications de l'Aped les ont suffisamment analysés. Tâchons plutôt d'imaginer une autre école possible.

programme en 10 points

vers l'école  
communale




Après un enseignement maternel distinct, obligatoire à partir de 3 ans, avec des objectifs clairement définis - acquisition de la langue parlée, spatialisation et autonomie -, nous proposons une seule structure d'enseignement de base commune, de 6 à 15 ans. Donc, la rupture entre « primaire » et « secondaire » disparaît.

Concrètement, cette réforme se matérialise par la redistribution des entités scolaires. Dans cette école commune, les enfants passent progressivement d'un instituteur unique à des maîtres spécialisés par branche. De 16 à 18/19 ans, les jeunes fréquentent des lycées préparatoires à l'enseignement supérieur ou des lycées qualifiants. Mais, dans tous les cas, un socle commun de formation générale y est organisé. Une formation générale exigeante, évaluée en termes d'acquis.

La mise en œuvre de l'école commune devra se réaliser progressivement, soit en dix ans. En effet, il est impossible de supprimer la sélection au début du secondaire du jour au lendemain : en l'état actuel, les écarts de niveaux au sortir du primaire sont trop importants. Par contre, dès maintenant, il faut renforcer la formation générale dans les premiers degrés de l'enseignement qualifiant. Enfin, précisons que l'école commune ne signifie évidemment pas la disparition d'un enseignement spécialisé pour les enfants et les jeunes souffrant de handicaps particuliers.

## ***Une école de base commune de 6 à 15 ans***



Nous voulons que tous atteignent les compétences et savoirs de base (math, lecture, langues étrangères), que tous acquièrent une culture commune de haut niveau (histoire, géographie, sciences, littérature, arts, philosophie, etc.), que tous soient initiés aux technologies de la production et de la vie quotidienne (TIC, santé, électricité domestique, agriculture, industrie...), que tous reçoivent une éducation physique et une formation sportive. Nous sommes attachés enfin à une découverte et à une valorisation de l'acte productif, pas seulement les divers métiers, mais aussi l'activité associative, le jardinage, etc. Bref, autre chose que regarder la télé.

Cette formation générale et polytechnique pour tous entre 6 et 15 ans implique bien l'abandon de toute spécialisation professionnelle avant l'âge de 16 ans.

## ***Une formation générale et polytechnique pour tous***



# 3

Pour éviter les écoles « ghettos », autrement dit pour garantir une mixité sociale dans chaque établissement, une école est attribuée à chaque élève dès la première année et pour une durée de 10 ans, sauf accident ou déménagement. Cette affectation se fait selon le domicile et le revenu. Ce système nécessite

un découpage géographique du territoire en zones socialement mixtes. Jusqu'à une date avancée, les écoles doivent admettre en priorité les élèves qui leur sont affectés. En d'autres mots, jusqu'à cette date, on a la garantie d'avoir une place dans cet établissement. Le nombre de places dans chaque école est déterminé selon ses capacités d'accueil et ne peut être dépassé. Après la date butoir (du 15 août par exemple), les inscriptions redeviennent libres, mais selon la disponibilité de places. Ce système implique évidemment la suppression des examens de passage. Des dérogations motivées sont possibles, sur avis de l'équipe éducative de l'établissement et/ou du PMS.

## ***Une affectation des élèves aux écoles***



# 4

La mixité sociale et l'utilisation rationnelle des infrastructures ne pourront se faire vraiment qu'avec une fusion des réseaux. C'est la fonction même d'associations comme la nôtre de soulever ce genre de lièvre et d'oser fixer des objectifs que la majorité considère encore comme « tabous ». La fusion est le prix à

payer si l'on veut réellement réduire l'inégalité sociale et créer une école démocratique. La suppression du caractère confessionnel nous semble également souhaitable pour éviter la montée des communautarismes religieux.

Alors, osons.

L'école commune sera celle d'un seul réseau, forcément public. Elle impliquera un immense chamboulement dans l'affectation des enseignants et des bâtiments scolaires. Toutes les structures actuelles se verront modifier, aucun établissement ne subsistant dans sa forme actuelle.

Les bâtiments du réseau libre, s'ils appartiennent à une asbl, seront mis sous statut public. Loués, les anciens contrats emphytéotiques seront reconduits au nom de l'Etat et aux mêmes conditions.

## ***Une fusion des réseaux***



# 5

L'idée-clé : qu'un groupe/classe progresse ensemble, surtout dans les premières années de l'école commune. Les enfants sont 15 par classe dans les trois premières années (de 6 à 9 ans), maximum 20 au-delà de ces années primordiales. L'essentiel du travail se passe dans cette classe, mais il faut imaginer diverses

stratégies pour soutenir les élèves qui en ont besoin, dès qu'ils en ont besoin : étude dirigée après les cours, rattrapage collectif et/ou individuel - peut-être dirigé par des enseignants spécialisés -, cours de langue accéléré pour les élèves issus de l'immigration, guidances individualisées, mise à disposition de tous les élèves d'un centre de documentation dans chaque école.

***Un encadrement suffisant  
pour zéro décrochage***



Si nous voulons réconcilier les enfants des milieux populaires avec l'école, celle-ci doit devenir leur principal lieu de vie, où l'on prépare et partage des repas, des jeux, des soirées cinéma ou d'autres activités culturelles, sportives ou techniques. Certaines de ces activités doivent pouvoir se dérouler le soir, le week-end et pendant les congés. C'est là que s'exerce la citoyenneté : l'instruction et l'éducation sont intimement liées à la vie sociale et à la pratique productive. On y développe les valeurs de coopération, de solidarité, de créativité, l'amour des sciences, des techniques, des arts, de l'activité physique, de la nature, etc. L'école commune s'ouvre sur les autres lieux d'éducation : les associations citoyennes et culturelles, les mouvements de jeunesse, les clubs de sport, les festivités locales ... L'école peut s'ouvrir aussi à la participation des parents dans des projets. En effet, libérée de la logique concurrentielle liée au quasi-marché scolaire actuel, la relation parents-école n'est plus commerciale, mais citoyenne, bâtie sur une base démocratique autrement intéressante. Il va de soi que, si l'on ne veut pas qu'elle se réalise au détriment des apprentissages, l'école ouverte signifie passer plus de temps dans une école à taille plus humaine, bénéficiant d'un encadrement supplémentaire.

## ***Une école ouverte***



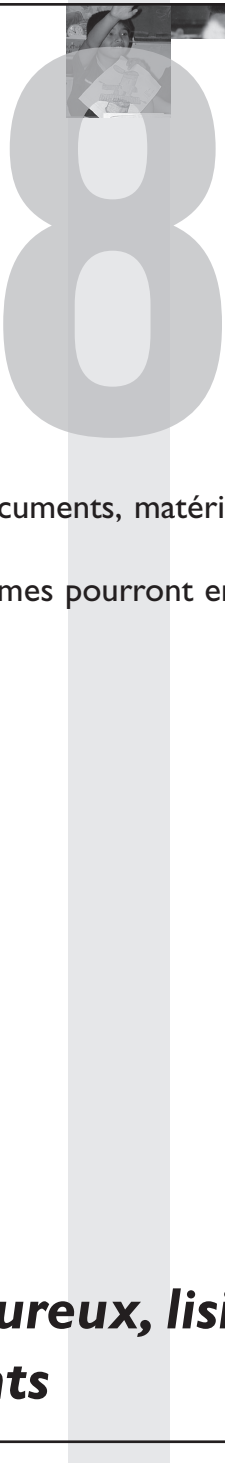
Pour ce qui est des pratiques pédagogiques, nous voulons surtout éviter les écueils du dogmatisme (une seule méthode serait privilégiée) et du relativisme (toutes les méthodes se vaudraient). Nous préconisons une large autonomie pédagogique pour les enseignants, à condition que les objectifs d'apprentissage soient strictement définis et contrôlés.

Nous observons néanmoins que certaines pratiques « marchent » mieux que d'autres, permettent mieux d'atteindre les objectifs fixés, et/ou sont plus respectueuses du rapport au savoir des enfants d'origine populaire. Les sciences pédagogiques ont à cet égard une grande importance, comme la connaissance des différentes caractéristiques psychologiques des enfants. Il faut également privilégier les pédagogies qui donnent du sens aux apprentissages, celles qui assurent l'accès à la compréhension et pas uniquement à la mémorisation ou au savoir-faire. C'est sans doute en intégrant dans nos pratiques des approches variées que nous améliorerons notre enseignement sans tomber dans le piège des trajectoires individualisées.

Nous ne voulons pas imposer à toute force ces pratiques, mais bien les valoriser et les diffuser (sites internet, livres, formations). Faciliter et favoriser les échanges prend ici tout son sens, car trop d'enseignants réalisent les mêmes outils, emploient la même documentation chacun dans leur coin.

Nous n'insisterons jamais assez sur la nécessité d'une formation des enseignants - initiale et continuée - solide et en cohérence avec les quelques principes que nous venons d'énoncer.

## ***Retrouver un équilibre dans les pratiques***



Les programmes devront exposer clairement et par le détail les connaissances, les savoir-faire, les attitudes et les niveaux de maîtrise attendus des élèves. Ils devront insister sur les savoirs-clés, ceux qu'il faut réactiver régulièrement. En appui des programmes, les enseignants doivent disposer gratuitement de manuels, référentiels, recueils de documents, matériel audiovisuel, logiciels, listes de sites internet ... Sans imposer de méthodes, les programmes pourront en recommander.

***Des programmes rigoureux, lisibles  
et cohérents***



# 9

Notre système scolaire manque cruellement de données statistiques. Nous préconisons des épreuves centralisées régulières. Non pour juger les élèves (ces épreuves ne seraient pas certificatives) ou classer les écoles, mais pour évaluer et garantir les niveaux des acquis, les pratiques pédagogiques et le système dans

son entièreté. L'analyse de ces données guiderait les établissements et les enseignants.

***Une évaluation centralisée  
pour mieux piloter l'école***



# 10

Pour financer notre projet, assurer une authentique gratuité de l'école et de ses activités annexes, il faudra que l'Etat consacre de nouveau 7% de son PIB à l'enseignement (comme à la fin des années '70). Sans doute plus durant la période de transition (10 ans), mais on pourra en récupérer progressivement une partie sur le coût de l'échec scolaire, des filières, des options et des réseaux, et grâce à une utilisation plus rationnelle des infrastructures.

Ce refinancement ne peut se faire que via une révision de la loi de financement des communautés ou via un retour de l'école dans le giron fédéral. Et certainement pas au détriment d'autres besoins de la société (notamment des autres services publics) et des revenus modestes. Une taxation plus adéquate des bénéficiaires des entreprises et du patrimoine des plus privilégiés d'entre les Belges devrait largement suffire.

## ***Refinancer l'école à hauteur de 7% du PIB***

## ***Deux mises au point***

Les dix points de ce programme constituent un tout indissociable, sans quoi le libéralisme scolaire et ses inégalités reviendraient en force.

L'école commune, ses épreuves centralisées et sa pédagogie de la réussite ne peuvent se mettre en place sans les préalables suivants : la fin de la concurrence entre écoles, la révision des programmes, l'injection de moyens et, surtout, la réduction des inégalités de résultats dans les premières années d'enseignement.



***Avenue des Volontaires 103  
Bte 6 • B-1160 Bruxelles • Belgique***

***Tél.: (+32) 02 735 21 29***

***<http://www.ecoledemocratique.org>  
[aped@ecoledemocratique.org](mailto:aped@ecoledemocratique.org)***